

**ANNÉE 2012**

Les temps forts

Page 2

**DOSSIER**

Les archives municipales

Pages 8-9

**CENTRE-VILLE**

De nouveaux projets pour "booster"  
le dynamisme commercial

Page 7

# COMPIEGNE

## NOTRE VILLE



JANVIER - FÉVRIER 2013 - N°311 - [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

*Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne  
et le Conseil Municipal vous souhaitent  
une bonne année 2013!*



Maquette de l'abbaye Saint-Corneille exposée au Cloître

# TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2012



Webhelp inaugure ses nouveaux locaux.



Le feu d'artifice du 14 juillet est tiré sur le Pont Neuf.



Cinq élèves de l'Opération Génération réussite obtiennent brillamment leur Baccalauréat.



Inauguration du siège de la société Brézillon sur la Rive droite.



Anniversaires de jumelages avec Landshut, Arona et Elblag.



Pose de la première pierre du centre d'innovation de l'UTC.



La rue Saint-Corneille fait peau neuve.



La première édition de la Compiègnoise connaît un vif succès.



Un nouveau quartier résidentiel voit le jour sur l'ancien site de la polyclinique Saint-Côme.



Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault préside les cérémonies du 11 novembre à la Clairière de l'Armistice.



Inauguration du nouveau musée du Cloître Saint-Corneille.

## LES IMAGES DU MOIS



En ouverture des festivités de Noël qui avaient pour thème le cirque, une parade a traversé le centre-ville avec jongleurs, clowns, éléphants et la batterie-fanfare de Compiègne.



◀ L'Hôtel de Ville brille de mille feux.

Le Consortium européen des universités innovantes ▶ a réuni 13 pays.



◀ Le club Les Feuilles d'Automne remporte le trophée Cité Bleue.

Le repas des personnes âgées ▶ a réuni plus de mille convives



◀ Le 59<sup>ème</sup> Congrès du syndicat national des infirmiers libéraux a eu Compiègne pour cadre.

Le Père Noël est venu dans les écoles de la ville ▶ accompagné de Monique Marini et des élus municipaux pour distribuer des cadeaux à tous les enfants.



◀ La coopérative Agora remet deux fauteuils pour les activités destinées aux personnes handicapées à la piscine de Mercières.

Près de 40 membres du personnel municipal ▶ ont reçu une médaille pour 20, 30 et 35 ans passés au sein de la ville.



## Vœux d'espoir



Alors que nous nous apprêtons à parcourir les dernières pages du roman de 2012, la tradition veut qu'à l'aube de la nouvelle année, je vous présente mes vœux. Pour vous, vos familles et vos amis. Pour Compiègne et le Compiégnois.

Mes premiers vœux vont bien sûr à chacun d'entre vous. Puisse l'an qui s'ouvre vous apporter à tous gaieté, prospérité et sérénité, sans oublier une bonne santé. Puisse aussi l'esprit de solidarité et de générosité qui anime les bénévoles œuvrant dans les structures caritatives et associatives irriguer notre société. Les Français savent être attentifs à ceux qui en ont besoin ; ils l'ont encore démontré voici quelques jours à l'occasion du Téléthon et Compiègne a été exemplaire...

Et si les temps sont durs et compliqués, ne sombrons pas dans un pessimisme paralysant. Sachons faire face et assumer nos responsabilités.

Tel est le devoir des élus et le credo que je partage avec mes collègues du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Evidemment, je formule ici des vœux pour l'économie du Compiégnois, la vitalité de notre commerce, le dynamisme de nos entreprises. Mais comme on le dit souvent dans le jargon sportif, la chance ne s'attend pas, elle se provoque.

Il ne suffit pas de souhaiter l'implantation de nouvelles entreprises et le développement de celles qui sont déjà installées sur notre territoire. Il faut avant tout agir pour rendre notre espace toujours plus attractif. Agir et non pas subir. C'est ce qu'avaient fait nos prédécesseurs. C'est ce que nous faisons, et ce sont les objectifs du schéma de cohérence territoriale que l'ARC vient de voter à l'unanimité.

Sachez que nous continuerons en 2013 à travailler à l'amélioration de l'attractivité et de la qualité de vie de notre territoire via de beaux projets commerciaux et culturels, comme le pôle événementiel des Hauts de Margny ou la belle galerie commerciale qui habillera la place du Marché aux Herbes et proposera de nouvelles enseignes à Compiègne.

Sachez aussi que 2013 verra la création de nouveaux emplois, notamment avec les sociétés Inergy Automotive et Bostik sur la zone du Bois de Plaisance.

Et encore meilleurs vœux à vous et à ceux qui vous sont chers ! Et que vos familles soient encore plus soudées dans ces temps difficiles ! Que l'on sache se parler et s'écouter davantage d'une génération à l'autre et dans notre société !

**Philippe MARINI**

Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne  
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne

**"Allô, Monsieur le Maire ..."**

**03 44 40 72 80**

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 21 janvier entre 8h30 et 9h30.

### Réunions de quartier

- Jeudi 10 janvier à 20h45 pour le quartier des Jardins, salle du Puy du Roy.
- Mercredi 23 janvier à 20h45 pour le quartier du Petit Margny, les riverains seront informés du lieu par un courrier dans leur boîte aux lettres, ultérieurement.

## S O M M A I R E

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2012 .....	P2	QUARTIERS .....	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL .....	P3	EXPRESSION LIBRE .....	P13
SOLIDARITÉ .....	P5	ACTUALITÉ .....	P14
AMÉNAGEMENT .....	P7	VIE PRATIQUE .....	P15
DOSSIER : LES ARCHIVES DE LA VILLE .....	P8-9	CULTURE .....	P16



# IMPERIAL TRAINERS mon coach sportif

Coaching individualisé - Gravity - Power plate - Cardio training - Perte de poids - Bien-être

du lundi au vendredi de 7h à 22h,  
le samedi de 7h à 16h.

5 impasse de l'épée  
Rue de Pierrefonds  
60200 Compiègne  
**03 44 42 63 20**

David 06 69 26 20 26  
Alexandre 06 69 21 20 26

imperialtrainers@me.com  
www.imperial-trainers.fr



**OUVERT TOUTE L'ANNÉE DE 7H À 22H**



Uniquement sur RdV  
Séances individualisées  
ou en petits groupes  
En salle ou en extérieur  
Salle climatisée

**NOUVEAU et UNIQUE en Picardie** découvrez  
le **WATER BIKE**

Aquabiking en cabine individuelle  
Eau changée à chaque séance

**Hydromassage, ozone, chromothérapie**

Sur rendez-vous

réservez vos séances dès maintenant!



Besoin de se meubler?

**home influences**  
décoration mobilier & élégance

Rejoignez nous sur notre page Home Influences

# SOLEDDES

402, rue des Métiers 60880 Jaux-Compiègne - 03 44 90 10 00 - <http://www.home-influences.com>

## DEPOT-VENTE FEMMES

### FRINGUES & VOUS

Mieux que des Soldes

Vêtements de Marques  
neufs ou peu portés



17, rue de la Verrerie  
(face Intermarché)  
MARGNY lès COMPIEGNE  
**03 44 76 13 30**

Du mercredi au samedi  
de 14h à 18h

- Vêtements - Chaussures
- Accessoires (bijoux, maroquinerie...)
- Vêtements de cérémonies et chapeaux

## Habillez-vous à petits prix !

**-10%** du 15 Janvier au 28 Février 2013  
sur présentation de cette annonce

**Demandez la Carte de Fidélité Gratuite**

1<sup>ère</sup> tranche  
livraison :  
printemps 2014

## Les Castelines

Compiègne



**Votre MAISON CLÉS EN MAIN**  
86 m<sup>2</sup> SH - 4/5 pièces avec garage +  
jardin clos paysager  
**à Compiègne**  
au prix **IMBATTABLE** de

Espace  
de vente  
à Compiègne

Prix global indicatif  
à partir de **235.505 € TTC\***  
\*(TVA réduite à 7 % sous conditions) - Prix indicatif TVA à 19,6 % : 259.595 € TTC

Après  
le succès  
des Villas  
du Mail...



**CASTELORD**  
La culture des maisons durables  
Groupe THOMAS PIRON

22, rue d'Amiens - 60200 Compiègne  
Tél : 03 44 83 05 14  
[www.castelord.fr](http://www.castelord.fr)



# SOLIDARITÉ

## La renaissance de Saint-Joseph

C'est un lieu dédié aux soins et à la santé depuis de nombreuses décennies. Ce qu'il est convenu de dénommer l'ancien hôpital Saint-Joseph depuis l'ouverture voilà dix-sept ans de l'actuel Centre hospitalier au cœur de la ZAC de Mercières, revient sur le devant de la scène en recevant une extension du pôle Fournier-Sarlovèze entièrement consacrée à l'accueil médicalisé de la personne âgée.



L'Hôpital Saint-Joseph accueillera prochainement une extension de la maison de retraite du centre hospitalier, avec 75 lits supplémentaires destinés aux personnes âgées dépendantes.

Les travaux ont débuté il y a un peu plus d'un an pour trouver leur conclusion en ce mois de janvier 2013.

Bien plus qu'une simple rénovation, ce programme concernait une surface de plus de 5000 m<sup>2</sup> incluse dans des murs histo-

riques. Après avoir hébergé un pensionnat de jeunes filles, ce site a en effet abrité les nombreux services de médecine et de chirurgie de l'hôpital Saint-Joseph.

Cette nouvelle jeunesse lui permet de recevoir cet agrandissement de l'EHPAD, établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes. Soixante-quinze lits supplémentaires destinés aux personnes âgées dépendantes seront désormais disponibles. Quinze d'entre eux seront intégrés au sein de l'unité d'hébergement renforcé et cinq réservés à l'hébergement temporaire. Six places d'accueil de jour, principalement vouées aux malades d'Alzheimer, complètent ce dispositif. Ce sont de la sorte trois-cent-quinze lits qui composeront le Centre Fournier-Sarlovèze ainsi agrandi.

A proximité s'est installé le CAMSP, centre d'action médico-sociale précoce dont la vocation est de prendre en charge les enfants âgés de quelques mois à 6 ans qui présentent des déficits sensoriels, mentaux ou moteurs.

Bien sûr, la gestion de ces deux structures est suivie par la direction du Centre Hospitalier de Compiègne. ■

## Spectacle Solidarité Noël



Pour qu'aucun enfant ne soit oublié dans la hotte du Père Noël, Anne-Marie Vivé, adjointe au maire déléguée à l'action sociale dans les quartiers et toute son équipe ont, lors de l'opération "Solidarité Noël" de décembre dernier, collecté vos dons, jouets, livres, friandises, articles de puériculture et layette.

Vos cadeaux seront distribués aux enfants des familles suivies par le CCAS, à l'issue du spectacle qui leur sera offert le dimanche 13 janvier 2013 au Centre de rencontres de la Victoire. (Entrée uniquement sur invitation). Merci à tous d'avoir, cette année encore, soutenu activement cette opération. ■

## Ecoliers et apprentis sauveteurs



Les écoliers de CM2 d'Augustin-Thierry ont reçu la visite de Sylvain, formateur aux gestes de premiers secours des Sauveteurs de l'Oise.

Des élèves de CM2 venant au secours de leurs camarades de classe, faisant l'analyse de leur cas et prenant les premières dispositions afin de mettre la victime en sécurité en attendant l'arrivée des secours, le tout sous l'œil vigilant d'un formateur des Sauveteurs de l'Oise. Une situation que l'on peut rencontrer régulièrement depuis 2008, notamment à l'école élémentaire Augustin-Thierry.

"Vous constituez les premiers maillons de la chaîne de secours, c'est pourquoi quand vous vous trouvez face à une victime d'un malaise ou d'un accident, il faut faire très vite" explique Sylvain.

Sa tenue bleue confirme son appartenance aux Sauveteurs de l'Oise, association de bénévoles qui mettent leur savoir au service des autres et qui, comme Sylvain, particulièrement chargé de l'initiation aux pre-

miers secours, ont à cœur de transmettre ce savoir-faire. Tous les ans, une formation aux gestes de premiers secours est dispensée dans l'école. "Il convient de valider cette formation pour l'entrée au collège" précise Sylvain.

Sur le plan pratique, chacun des élèves se met à l'œuvre. Tentative de communication avec la victime, mise en position latérale de sécurité et appel à l'aide auprès des services de secours en n'oubliant pas de préciser le lieu et la nature de l'accident ou du malaise, chacun remplit son rôle consciencieusement. "L'essentiel est de prendre les bonnes décisions très rapidement" insiste Sylvain.

Force est de constater que tous ces écoliers secouristes ont parfaitement appris leur leçon. ■

## De futurs secrétaires de mairie formés en sept semaines



Une nouvelle formation est proposée. Elle vise à permettre à des demandeurs d'emplois de se préparer à tenir le poste de secrétaire de mairie.

Depuis plus de dix ans, la formule des chantiers d'insertion prouve son efficacité. Immergés dans un milieu professionnel, les demandeurs d'emplois bénéficiaires se déclarent satisfaits car ils sont confrontés aux réalités du monde du travail et découvrent des métiers qui souvent les séduisent. L'issue de leur stage débouche le plus souvent sur un emploi ou une formation complémentaire. Ainsi après la restauration, les métiers de l'environnement et ceux du service à la personne, de nouveaux stages concernent la formation de secrétaires de mairie.

Au total, vingt et un jours pour devenir l'élément indispensable au bon fonctionnement de l'administration d'une collectivité locale, grâce notamment à un partenariat signé entre l'Association Service Emploi Citoyenneté de Compiègne et l'Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise. Car l'outil informatique prend une place de plus en plus importante dans la tâche du secrétaire de mairie. "On touche des domaines très divers :

l'utilisation des logiciels, le droit constitutionnel, la gestion des archives et celle du personnel, la comptabilité, l'urbanisme. De plus, la dématérialisation engagée actuellement auprès des collectivités territoriales confirme que cette fonction de secrétaire de mairie exige des compétences variées qu'il faut faire évoluer sans cesse" explique le directeur général de l'Adico. Par ailleurs, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise met à disposition des collectivités locales des secrétaires de mairie de remplacement en cas d'absence du titulaire de ce poste. "Les participants à cette formation pourront être employés dans ce cadre avant, pourquoi pas, de postuler pour un emploi".

Au terme de l'apprentissage théorique, un stage pratique sera proposé dans les mairies du Compiégnois. Ce "pied à l'étrier" exige donc une formation de qualité. C'est ce que les huit participants âgés de 20 à 35 ans, vont recevoir durant sept semaines dans les locaux du Puy du Roy. Au total 150 heures pour tout savoir du job de secrétaire de mairie. "On rencontre des profils très différents. Cette session illustre la poursuite de l'action menée en faveur des demandeurs d'emplois et notamment des jeunes afin de les aider à s'insérer professionnellement. Tout cela est rendu possible grâce au financement de l'Etat au travers des contrats uniques d'insertion" se félicite Anne-Marie Vivé, maire-adjoint chargée de l'action sociale dans les quartiers et conseillère régionale, à l'origine de ces chantiers d'insertion. ■

**Collection Mariage 2013**



Dragées · Urnes · Livres d'Or · Faire Part · Coussins Alliances · Bougies

*Faites de votre mariage un moment unique ...*

Déco de Salle · Ballons · Housses de Chaises · Nappes · Tentures Décorative



Joyeuses Fées Ccial Jaux Venette  
 Direction Leroy Merlin  
 Tél : 03 44 37 12 12  
 Devenez fan sur    
 Retrouvez nous sur [www.joyeusesfees.fr](http://www.joyeusesfees.fr)

**Joyeuses Fées**  
 et vos fêtes se réalisent !

 **Arthurimmo.com**  
 LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

100% EXPERT - Des agents immobiliers experts à vos côtés pour la concrétisation de votre projet

[www.compienne-arthurimmo.com](http://www.compienne-arthurimmo.com)  
[ifc-immo@orange.fr](mailto:ifc-immo@orange.fr)

**COUP DE COEUR**



**Location : Compiègne centre ville**  
 Appartement de deux pièces entièrement refait à neuf.

**DISPONIBLE**



**Vente : Près de l'UTC et du centre ville**  
 Appart.type 3 pces - entier. rénové entrée, caji, cuis. équip., SaM, 2 chbres, SdB - wc.

**A VISITER**



**Vente : Compiègne**  
 Bel appart. de type IV de 85m² hab. entrée - séjour, salon donnant sur balcon, cuis. équip., 2 chbres, SDE, wc - NBX rangements

**A VOIR RAPIDEMENT**



**Vente : A 2 min A1 bourg et commerce**  
 Maison 3100m² de jardin et gde terrasse, triple séj. 100m², cuis. aménag. et équip., 5 Chb, Suite parentale avec SDE, 2 SDB avec Balnéo. Piscine chauff. et couv.

**VEZ LA DECOUVRIR**

**Arthurimmo.com COMPIEGNE**

Arthurimmo.com - 40 rue St Corneille - 60200 COMPIEGNE  
 Tél : 03 44 90 04 15 - Mail : [ifc-immo@orange.fr](mailto:ifc-immo@orange.fr)




**DÉCOR & MAISON**  
 Tapissier Décorateur




Réfection de sièges, confection de rideaux & stores, canapés, peintures...  
 Plus de 15.000 tissus à découvrir en boutique.


22 rue du président Sorel - COMPIEGNE - 03.44.36.35.35

**BÂTIMENT**  
**GÉNIE CIVIL**  
**OUVRAGES D'ART**






- Impasse François Jacob - BP 40286  
 60612 LA CROIX ST OUEN cedex  
 © 03 44 37 13 70 - Fax 03 44 86 19 41
- 16, rue Gustave Eiffel - 60000 BEAUVAIS  
 © 03 44 14 30 00 - Fax 03 44 14 30 01
- Immeuble KEREON rue Mathias Sandorf  
 80440 BOVES  
 © 03 22 22 00 38 - Fax 03 22 22 00 40



- DUMEZ PICARDIE  
 ZI La Chapelle  
 Rue H. Becquerel - 80202 PERONNE cedex  
 © 03 22 83 50 60 - Fax 03 22 83 50 66



- DEHE CONSTRUCTION  
 Impasse François Jacob - BP 40286  
 60612 LA CROIX ST OUEN cedex  
 © 03 44 44 17 70 - Fax 03 44 09 14 83

**DEHAY**

**COUVERTURE - CHARPENTE**  
**SURÉLEVATION DE TOITURES**  
**ISOLATION**  
**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**

*Tous travaux : neuf, rénovation, entretien et dépannage*

**Tél. : 03 44 40 82 50 - Fax : 03 44 40 82 70**  
 2, rue Clément Bayard - 60200 COMPIEGNE • [http : www.dehay.fr](http://www.dehay.fr)

# AMÉNAGEMENT

## De nouveaux projets pour "booster" le dynamisme commercial du centre-ville

Plusieurs opérations d'envergure vont voir le jour dans les mois qui viennent en centre-ville de Compiègne. "Nous sommes en train de créer dans l'hyper centre-ville un dynamisme commercial qui n'a jamais existé" souligne Michel Foubert, Premier adjoint au maire.



La future galerie commerciale, place du Marché aux Herbes.

L'installation du marché rue Saint-Corneille et place Saint-Clément est un véritable succès. Marchands non sédentaires et sédentaires, de même que les Compiégnois, ont adopté de façon très positive ce nouveau dispositif qui permet, avec la restructuration complète de la rue Saint-Corneille et la rénovation du Cloître qui accueille depuis peu un bel ensemble de sculptures religieuses du musée Antoine Vivenel, de bénéficier d'un lieu convivial où l'on peut échanger, discuter, flâner tout en se procurant des produits de grande qualité.

### Une galerie commerciale, en plein cœur de ville

La place du Marché aux Herbes ainsi libérée va pouvoir, grâce à de nouvelles techniques de construction utilisant des matériaux légers et résistants à la fois, accueillir une structure marchande permanente. Des boutiques modernes dédiées à l'équipement de la personne tels Mango, Armand Thierry, Toscane, Maty, un magasin de sportswear, une parfumerie, une boutique de lingerie, ainsi que deux restaurants Hippopotamus et les Relais d'Alsace-Taverne Karlsbraü y verront le jour, ce qui rendra le lieu beaucoup plus vivant. Ce nouvel ensemble commercial qui s'élèvera en plein cœur de ville sur une surface SHON de 3400m<sup>2</sup>, bénéficiera en sous-sol du parking Vinci d'une capacité de 400 places et permettra de mieux utiliser le parking Solferino, maintenant facilement accessible à partir de la rue Solferino. Cette galerie commerciale ouvrira ses portes en décembre 2013. (voir encadré)

"Tout cela n'a été possible que grâce à la construction du Pont Neuf" rappelle Michel Foubert. "Le nouveau pont a permis de réduire de façon significative le flux des véhicules qui ne faisaient que traverser le centre-ville sans s'y arrêter, et d'aménager la rue Saint-Corneille en voie semi-piétonne, ce qui libère la place du Marché pour pouvoir réaliser une animation commerciale permanente et de qualité".

### Le projet commercial de la rue Solferino voit enfin le jour

A cet ensemble commercial de la place du

Marché aux Herbes, va venir s'ajouter la restructuration de l'espace laissé libre depuis de nombreuses années rue Solferino. En plus de l'extension du magasin Monoprix situé à proximité, 1600m<sup>2</sup> de surfaces commerciales vont y être créés : 600m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée et 1000m<sup>2</sup> à l'étage qui seront reliés par un escalator intérieur. 1400m<sup>2</sup> seront exploités par une enseigne internationale haut de gamme dédiée à l'équipement de la personne, les 150m<sup>2</sup> restants étant destinés à améliorer la lisibilité du magasin Monoprix.

Le projet d'urbanisme reprendra l'architecture des façades existantes et s'insèrera harmonieusement rue Solferino, dans l'alignement des bâtiments réalisés lors de la reconstruction de Compiègne, après guerre, par l'architecte Jean Philippot.

### Les Dianes, un élément supplémentaire d'animation en centre-ville

"A l'emplacement de l'ancien cinéma Les Dianes, un pôle constitué de deux salles de cinéma gérées en régie par la Ville de Compiègne et d'une salle de théâtre privée apporteront un complément de l'offre culturelle notable en centre-ville" confie le premier adjoint au maire. "S'y installeront également un restaurant-brasserie sur une surface de 260m<sup>2</sup>, une salle de remise en forme sur 350m<sup>2</sup> et une enseigne nationale dédiée au multimédia, aux livres et à tout ce qui peut être lié à l'activité théâtrale et cinématographique sur 600m<sup>2</sup>".

L'immeuble de style art déco sera pour sa part préservé et amélioré afin de mettre en valeur les petits détails architecturaux qui font le charme des constructions de cette époque et ont ici disparu au fil des années. Si l'entrée des salles de spectacle sera toujours place Saint-Jacques, celle des commerces se fera par l'impasse Saint-Martin qui sera entièrement rénovée, l'activité commerciale donnant ainsi directement sur la rue Jean Legendre.

"A travers tous ces projets, Compiègne affirme ainsi sa volonté d'apporter un dynamisme et une attractivité à la hauteur d'une agglomération forte de près de 75 000 habitants et qui va bien au-delà du



Le projet de la rue Solferino reprendra l'architecture des façades existantes.

Compiégnois" conclut Michel Foubert. "Alors que les budgets sont au plus juste en cette période de crise, il a fallu convaincre les investisseurs privés. Nous avons obtenu, avec le sénateur-maire Philippe Marini, que des investisseurs soient non seulement séduits par ces

projets mais qu'ils aient la ferme conviction de l'avenir de Compiègne. Ainsi ces réalisations vont voir le jour sans faire appel aux contribuables compiégnois tout en répondant à l'objectif d'une ville où il fait bon vivre et flâner dans un cadre convivial et préservé". ■

## Signature

### La Ville de Compiègne rend possible la construction de la galerie commerciale de la place du Marché

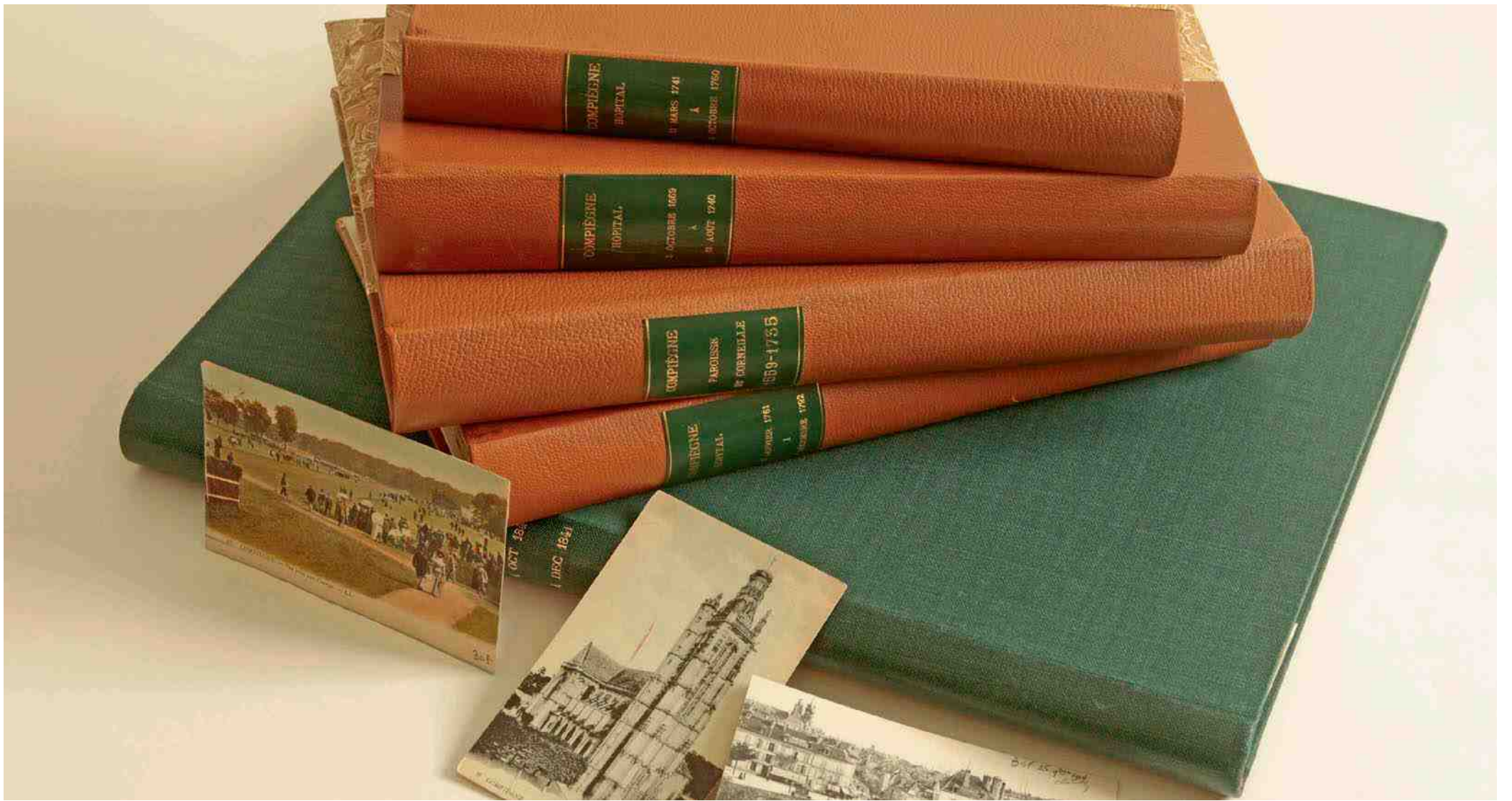


Le Sénateur-Maire Philippe Marini, Michel Foubert, Premier-adjoint et Philippe Jovignot, actionnaire de la SCI Compiègne Développement, lors de la signature.

Le 30 novembre dernier, la Ville de Compiègne et la SCI Compiègne Développement ont signé la vente pour un montant de 421 580 euros, en vue de la création d'un ensemble commercial de qualité architecturale et urbanistique qui puisse, tout en apportant toutes les garanties de constructibilité au dessus du parking Vinci, s'intégrer harmonieusement et favoriser par son dimensionnement et ses caractéristiques l'accueil de grandes enseignes nationales et internationales, complémentaires du commerce existant.

Ce projet, adapté aux particularités et aux normes du commerce moderne (taille, volumes, hauteurs,...) sera ouvert sur l'extérieur avec de larges baies vitrées, il sera conçu selon le principe de rues piétonnes propices à la flânerie et garantira aux résidents de ce secteur un environnement à taille humaine et particulièrement agréable avec ses jardins-terrasses sur le toit. Un projet dont les Compiégnois vont bientôt pouvoir suivre l'évolution puisque dès le 2 janvier les travaux vont démarrer, pour une durée de onze mois.

# DOSSIER



Différents documents conservés aux Archives municipales : cartes postales, registres paroissiaux et d'État-civil, volumes du journal local "Le Progrès de l'Oise".

## LES ARCHIVES DE NOTRE VILLE

Au 7 square du Puy du Roy, derrière la Bibliothèque Mourichon, se situe un petit et néanmoins indispensable service de la ville, connu par un public d'initiés mais souvent méconnu du grand public : les Archives municipales.

Discret, ce service détient pourtant les témoins de l'histoire de Compiègne et des Compiégnois car il conserve en son sein l'ensemble des documents produits par notre ville depuis ses origines. "Mémoires de la ville, les archives se développent au même rythme que l'institution municipale au cours des siècles" résume Marie-Claire Garreau, maire-adjoint à la culture.

### ↳ L'histoire des archives municipales

Les archives de notre ville ont longtemps été conservées à l'hôtel de ville dans les lieux consacrés : les caves et les greniers... Elles ont aussi souffert des guerres qui ont frappé notre cité. De 1418 à 1557, pillage, incendie, dispersion et expatriation par la rivière ont menacé leur conservation. Pendant la Première guerre mondiale, lorsque la mairie de Compiègne est évacuée vers Enghien-les-Bains (mars 1918), une partie importante des archives historiques et celles de l'État-civil suivent le mouvement. Un deuxième convoi très important de documents d'archives et d'ouvrages de la bibliothèque est réalisé par le Commandant d'armes de la ville, en août 1918, vers une vénerie de Montargis.

"Pourtant nos archives sont encore là - même si quelques pertes de documents sont à déplorer - car malgré les conflits, la municipalité a toujours essayé de protéger au mieux" souligne Lise Calafato, responsable des Archives municipales. "Grâce à ces précautions, le fonds d'archives de notre ville est le fonds d'archives communales le plus riche du département tant en raison de l'ancienneté des fonds (XI<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècle) que du métrage linéaire (environ 1,5 km.l)".

C'est en 1991 que le service des archives municipales est créé, avec à sa tête, Marie-Agnès Guessard, archiviste professionnelle. Cette dernière va prendre en charge l'ensemble des archives de la mairie, s'atteler au classement de la "série moderne" (fonds d'archives correspondant aux documents produits entre 1789 à 1980) alors en vrac et surtout créer un véritable service permettant aux historiens de travailler dans de bonnes conditions et aux services municipaux d'avoir accès très rapidement à leurs dossiers.



Autres documents conservés aux Archives municipales : photographies, plaques de verre, sceaux, fiches de généalogies.



# “ Notre service d'Archives doit devenir un partenaire culturel à part entière ”

Aujourd'hui, ce service peut accueillir sept personnes dans sa salle de lecture tandis que l'ensemble des archives est classé et conservé sur rayonnages. Pour une consultation à distance, le service possède en outre son propre site internet (<http://archives.compiegne.fr>).

## ➤ Mais une archive, c'est quoi ?

La définition des archives publiques nous est donnée par le Code du Patrimoine : elles "sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public dans l'exercice de leur activité" (art. L. 211.1 du code du patrimoine). "Par conséquent, une archive peut être datée de 1153 comme la charte de notre ville ou de 2012, elle peut être conservée aussi bien dans les locaux du service des Archives municipales que dans un des bureaux de notre mairie, elle peut être sous forme écrite comme un texte ou un dessin mais aussi sous forme orale ou visuelle en ce qui concerne les enregistrements audio ou d'images" explique Lise Calafato.



Vue de l'hostellerie de Royallieu réalisée à partir d'une plaque de verre, datant environ de 1920-1940.

"Le mot Archives évoque encore souvent, voire systématiquement, le patrimoine historique et son image est associée à la poussière et aux vieux papiers" énonce en souriant Lise Calafato "mais c'est oublier que nous devons prendre en charge tous les types d'archives qui sont aujourd'hui multiformes comme les documents électroniques par exemple. Nous ne sommes donc pas si passistes que ça...".

## ➤ A quoi sert un service d'archives ?

"Les missions de notre service sont de collecter, trier, classer, conserver et communiquer tout document produit par les organismes et établissements municipaux afin de préserver les droits de l'administration municipale et des Compiégnois ainsi que de permettre à ces derniers, qu'ils soient des agents municipaux, des élus ou des citoyens, d'avoir accès au patrimoine historique de notre cité" indique Lise Calafato. "Les archives sont donc tant des preuves juridiques, nécessaires au bon fonctionnement de nos services municipaux, que des matériaux pour l'histoire de notre collectivité". Pour ce faire, les agents travaillant dans le service des archives mettent en place des procédures et des outils afin de gérer la

multitude de documents papier ou électroniques produits par les services municipaux dès leur création. Le service accepte aussi les dons d'archives privées qui viennent compléter les sources publiques. Il offre la possibilité, à toute personne qui le souhaite, de connaître l'histoire de Compiègne à sa source ainsi que celle des Compiégnois et/ou des résidents de passage, du territoire, de son équipement, des infrastructures et des diverses manifestations de la ville.



Nathalie Holzknicht, assistante de conservation, au sein des rayonnages dédiés aux registres paroissiaux.

## ➤ Un patrimoine à faire connaître !

"Aujourd'hui, notre service d'Archives doit aussi devenir un partenaire culturel à part entière" déclare Isabelle Lambert, directrice des Affaires culturelles. "De ce fait, nous avons commencé à développer une politique visant à valoriser nos fonds historiques et contemporains" renchérit Lise Calafato. Cette valorisation passe par la mise en ligne, sur le site des archives, de plusieurs types de documents - registres paroissiaux et d'État-civil (1554-1904), de recensement de la population (1793-1831), des volumes du Progrès de l'Oise ainsi que la collection complète des bulletins annuels de notre ville (1965-2011) par exemple. La mise en valeur de nos collections d'archives historiques se fait aussi par des expositions. Plusieurs documents étonnants issus des archives ont été présentés lors de l'exposition *L'univers fascinant du cirque*, qui s'est tenue à l'Espace Saint-Pierre des Minimes fin 2012. Et le 26 janvier prochain, le service, en tant que seul commissaire, inaugurera sa première exposition sur l'ancien Hôpital Saint-Joseph (voir encadré).

En outre, en mai 2013, les Archives proposeront aux Compiégnois en collaboration avec le Musée Vivenel et les Bibliothèques de la ville une exposition sur l'histoire de l'écriture : occasion pour ces établissements culturels de présenter quelques-uns de leurs plus beaux documents. Par ailleurs, les Archives mettront en lumière de temps à autre, un document historique ou contemporain dans ce journal, ainsi que sur leur site internet (comme depuis le mois d'octobre 2012), afin de vous faire connaître la richesse du patrimoine qu'elles conservent pour les générations futures. ■

## L'hôpital Saint-Joseph à Saint-Pierre des Minimes

A l'occasion de la réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Joseph, les Archives municipales de Compiègne vous invitent à découvrir l'histoire de ce lieu à travers une grande exposition. Pièces d'archives, mobilier et objets médicaux raconteront les chroniques de cette maison bourgeoise devenue pensionnat de jeunes filles puis hôpital public.

"Saint-Joseph, c'est un peu la mémoire récente de notre ville : il était donc naturel, à l'heure où l'établissement rouvre ses portes, de raconter l'histoire de cet hôpital où tant de Compiégnois sont nés", résume Robert Blaizeau, co-commissaire de l'exposition aux côtés de Lise Calafato, directrice des Archives municipales. Créé en 1923, l'hôpital Saint-Joseph a été conçu pour offrir à la ville la structure chirurgicale performante dont elle avait besoin. "Ce projet date d'une époque charnière dans l'histoire de la santé : les hôpitaux ne sont plus alors des espaces réservés aux miséreux mais deviennent des centres de soins accessibles à toute la population."

Ainsi, jusqu'en décembre 1995, date du déménagement de ses services vers le nouvel hôpital de la Zac de Mercières, Saint-Joseph sera voué à la santé des Compiégnois. Et aujourd'hui, le Centre Hospitalier redonne vie au vénérable édifice pour y accueillir des personnes âgées.

Mais l'exposition ne se limite pas à l'histoire hospitalière du lieu : "nous avons découvert des documents inédits qui remontent aux origines du site. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, bien avant de devenir un hôpital, Saint-Joseph était une belle maison bourgeoise, transformée dès 1843 en pensionnat de jeunes filles", indique Robert Blaizeau. Pour faire revivre ce passé, les organisateurs ont réuni plus de 300 objets prêtés par des collectionneurs privés et des institutions publiques. Leur coup de cœur ? Une



statue de la Vierge autrefois installée dans les jardins du pensionnat, retrouvée comme par miracle quand tout le monde la croyait disparue...

En parallèle à l'exposition présentée à Saint-Pierre des Minimes, la Ville présente, dans le cloître de l'Hôpital Saint-Joseph, quinze panneaux retraçant l'histoire du lieu et de ses fonctions successives.

*L'hôpital Saint-Joseph, chroniques d'une maison compiégnnoise (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*

Du 26 janvier au 24 mars 2013

Espace Saint-Pierre des Minimes, rue des Minimes, Compiègne

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h, entrée libre

Renseignements au 03 44 40 84 83

ou sur [www.espace-minimes.fr](http://www.espace-minimes.fr)

**Ménage - Repassage à domicile**  
C'est propre, c'est net, c'est Shiva.

**Nouveau à Compiègne**

À partir de 20€/h, soit **10€/h\*** après réduction d'impôt.

**shiva**  
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPECCABLE

**PRESTATIONS PONCTUELLES**  
**GRAND NETTOYAGE**  
Grandes OCCASIONS

MENAGE • REPASSAGE • GRAND NETTOYAGE • GRANDES OCCASIONS  
Shiva Compiègne - 5, rue de Pierrefonds - 03 44 30 84 28 - www.shiva.fr

SARL (EVSAP) - RCS Compiègne 732 146 302 - Prix après réduction d'impôt, à partir de 10€/h. Dans les conditions posées par l'art. 199 quater de la Loi de 2007. Sous réserve de modification de la réglementation.

**LITSALONS**  
Centre REGIONAL DE LA LITERIE

**SOLDES MONSTRES**

CANAPÉS LITS  
LITS GIGOGNE  
COMMDES  
BIBLIOTHÈQUES  
BANQUETTES  
TÊTES DE LITS  
LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE  
MEUBLES  
DÉCORATION  
BERGÈRES

Livraison sur toute la France

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h - Le lundi après-midi de 14h à 19h

1, rue Notre Dame de Bon-secours (centre ville de Compiègne-face parking Bouvines) - **COMPIEGNE - 03 44 20 62 62**

\*selon disponibilité en magasin

**CTC**  
**COURTAGE TRAVAUX COMPIEGNE**  
20 Boulevard Gambetta – 60200 Compiègne  
06 50 00 96 40  
b.salomez@orange.fr

Effectuer des travaux chez soi n'est pas toujours simple.

**Courtage Travaux Compiègne** se charge de faire le diagnostic gratuitement et sans engagement chez le client. Il établit ses besoins et qualifie précisément les travaux à effectuer pour ensuite mobiliser le ou les artisans appropriés pouvant réaliser les travaux nécessaires dans les plus brefs délais. Les devis et les travaux ainsi que tous les aspects techniques sont sous la responsabilité des artisans soigneusement sélectionnés (savoir-faire, sérieux, prix, etc.) par **Courtage Travaux Compiègne**.

**C.T.C** s'engage sur la présentation d'entreprises partenaires saines, professionnelles, ayant fait l'objet de vérifications, permettant d'optimiser le bon déroulement et la réalisation de votre projet.

**COURTAGE TRAVAUX COMPIEGNE SE POSITIONNE  
COMME UNE AIDE A LA PREPARATION DES  
TRAVAUX**

**SANOFI**

Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.

Sanofi Compiègne  
56 route de Choisy au Bac - BP 90509  
60205 Compiègne cedex  
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49  
@mail : compiegne@sanofi-aventis.com

Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres). 50% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agrée FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site [www.sanofi.com](http://www.sanofi.com)

# QUARTIERS

## Les studios de musique, un tremplin pour les jeunes Compiégnois

La salle de répétition Dubillot créée en 1998 et le studio d'enregistrement des Picantins ouvert depuis 2005, fonctionnent aujourd'hui à plein régime.



Le studio d'enregistrement offre l'opportunité à de jeunes chanteurs compiégnais d'enregistrer leurs textes sur des musiques de leur choix.

90 % de la capacité d'accueil de ces deux structures gérées par le Service d'animation musicale des quartiers sont utilisés. Des groupes musicaux en tous genres – rock, punk-rock, metal, jazz-rock,...- fréquentent régulièrement les locaux de musique Dubillot pour s'entraîner et répéter.


Quant au studio d'enregistrement des Picantins, il permet aux jeunes chanteurs et rappeurs de créer et de se produire sur scène. "Le studio accueille les jeunes qui souhaitent enregistrer leurs textes sur des musiques de leur choix" précise Pascal Gutman, responsable du Service d'animation musicale. "Ils ont aussi la possibilité d'apprendre sur place à utiliser des logiciels de composition puis à les utiliser en libre accès sur les postes informatiques dédiés à la musique assistée par ordinateur".

Grâce à un travail régulier, chanteurs et groupes musicaux peuvent ensuite tester leurs créations face au public. Chaque année, en décembre, un concert de musique rap offre l'opportunité aux jeunes du Studio des Picantins de se produire sur la scène du Ziquodrome. "L'année dernière, cette soirée leur a permis de présenter leurs enregistrements, en présence d'un DJ et d'un animateur". La Fête de la musique est aussi une occasion unique de se produire devant un vaste public.

"Pour tous ces jeunes, il s'agit d'un véritable tremplin" souligne Pascal Gutman.

### Le studio compiégnais a accueilli l'acteur André Dussollier


Le studio des Picantins a en effet servi à l'enregistrement de la voix d'André Dussollier pour la présentation sonore du nouveau musée du Cloître Saint-Corneille. "Un moment privilégié avec l'acteur !" note le responsable des lieux. D'autres réalisations ont également vu le jour au cours de l'année 2011-2012 en étroite liaison avec le collègue Gaëtan Denain. Des élèves de 3<sup>ème</sup> ont ainsi pu participer deux années de suite au Tournoi national interscolaire de Slam après avoir enregistré, au sein du studio compiégnais, un CD avec des textes écrits et clamés par eux ; en juin 2012, la classe de 3<sup>ème</sup>2 est arrivée deuxième au concours des collèges. Parallèlement, un recueil de textes de Bernard Friot a été enregistré avec des élèves de 6<sup>ème</sup>. La saison 2012-2013 s'annonce elle aussi sous les meilleurs auspices : après une soirée rock en octobre dernier et un concert de musique rap mi décembre au ziquodrome, deux scènes distinctes, rock et rap, sont programmées pour la Fête de la musique. Une compilation de musique rap "60.2 SONS" est également en projet. ■



**Grand Litier**  
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

# Soldes

DATES SELON ARRÊTÉ PREFECTORAL



**Literie Y. Lamouche**

141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY **JAUX**  
Tél. **03.44.83.41.07**



## Béatrice Coiffure

**Visagiste**

à domicile - 06 72 98 87 93

homme - femme - enfant

**Coupe Brushing**

**Coiffures pour cérémonie**

**Mèches / Balayages**

**Coloration**

Professionnelle expérimentée

**CoCoon In** Les cuisines à vivre




**MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE**

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16

Roblin

NOVY SIEMENS

hardy inside

**Miele**

**BOSCH**

**FRANKE**

GAGGENAU

74

ROSLER

REIFFE

# Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,  
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat\*

\*Voir conditions en magasin.



Plus proche de vous

**SIMPLY**  
MARKET

**NOUVEAU à COMPIÈGNE**  
EN BORDURE DE L'OISE



Les Villas  
du Pont Neuf

DU STUDIO AU 5 PIÈCES

32 logements articulés sur 2 bâtiments

Une agréable architecture classique  
dans le respect de l'esprit compiégnois

RENSEIGNEMENTS

**0800 734 734**

Appel gratuit depuis un poste fixe

[www.eiffage-immobilier.fr](http://www.eiffage-immobilier.fr)

 **EIFFAGE**  
IMMOBILIER

Constructeur-promoteur un double talent à vos côtés

# EXPRESSION LIBRE

## MAJORITÉ

### Nos enfants sont beaux !



Quand des amis nous disent que nous avons des enfants remarquables, nous soupirons en rectifiant : "Ils sont ainsi à l'extérieur de la maison ! Mais si vous viviez avec eux au quotidien, vous verriez comme ils sont difficiles et pesants..."

Il y a sans doute une part de vrai dans cette réponse, mais il ne faudrait pas oublier qu'il y a une grande part de juste dans l'observation extérieure !

A force de vivre au quotidien avec nos enfants, nous pouvons perdre la vision de la beauté de leur cœur et de la grandeur de leur âme. Evidemment, la chambre en désordre et les devoirs négligés nous sautent aux yeux et exaspèrent notre bon sens. Nous avons raison d'intervenir. Cependant n'oublions pas qu'ils n'ont "qu'un cœur et qu'une âme" et que leur attitude chez les autres n'est pas un masque ou un mensonge. S'ils sont serviables, aimables et polis ailleurs, c'est qu'ils le sont vraiment !

Pour reprendre le titre d'une émission télévisée, ne serait-ce pas nos "Fais pas ci, fais pas ça" qui les exaspèrent ! Un exemple peut aussi éclairer. L'attitude habituelle des enfants chez leurs grands-parents. Quel que soit leur âge, ils aiment les rencontrer. Ils reçoivent et donnent des marques réelles d'affection et d'intelligence. Ils ne sont donc pas si mauvais que nous le disons !

D'autre part, les parents d'aujourd'hui cultivent la confiance envers leurs enfants. Mais celle-ci doit s'éduquer dans le dialogue et le respect de l'autorité.

L'éducateur D.Génolini rappelle aux parents que nos enfants ne sont pas nos égaux. Nous ne pouvons pas traiter avec eux d'égal à égal. L'amour paternel et maternel est constitué d'une autorité souveraine, tandis que l'amour filial est constitué d'une soumission à notre jugement. La confiance que nous accordons à nos enfants ne nous dispense nullement d'une vérification méticuleuse et de comptes à rendre de leur part, qu'il nous appartient de réclamer, de critiquer et de refuser éventuellement. Car l'échelle des valeurs de l'enfant, de l'adolescent, n'est pas la nôtre. Il minimise ce qui doit être donné à sa juste valeur, et il pourrait majorer ce qui a peu d'intérêt. Ainsi le jugement s'éduque et il nous appartient de le faire. Si nous ne le faisons pas, d'autres s'en chargeront...

La confiance s'apprend et s'éduque !

Nos enfants sont vraiment beaux !

**Régis de Montgolfier**  
Conseiller municipal

Chargé des relations avec les entreprises,  
Délégué au quartier Saint-Lazare

### Supprimer du Code Civil les noms de "père" et "mère" est une violence faite aux familles !



**"Mentir n'est pas une preuve d'amour"**

Les enquêtes séparées sur le mariage et sur l'adoption d'enfants par des conjoints homosexuels, donnent des résultats opposés... mais pourquoi

séparer ces enquêtes ?

Lors du mariage, les conjoints ne repartent pas avec un "certificat de mariage", comme dans d'autres pays, mais avec un "Livret de Famille". Car en France, la parentalité, donc l'adoption, est une conséquence directe du mariage. Ceux qui ne le disent pas sont ignorants ou menteurs... et bizarrement, le mensonge est consubstantiel de ce sujet de société depuis des années !

Pourtant, c'est le mot "amour" qui est mis en avant... Or, le mensonge est le poison de l'Amour, car pour aimer il faut avoir confiance. Comment un enfant peut-il avoir confiance en des adultes qui lui mentent ? Des adultes clamant "haut et fort" qu'ils aiment les enfants, et qui décident sans scrupule de leur mentir sur leur filiation. C'est une violence très grave faite aux enfants car la filiation est le pilier de leur identité...!

**"tous les enfants du monde sont nés d'un père et d'une mère"**

Comment imaginer, que pour répondre au caprice d'une minorité, l'Etat décide de déformer la loi française ! Sous prétexte qu'il existe des enfants qui sont élevés par deux hommes ou deux femmes, ce que per-

sonne ne conteste, voulons-nous faire croire que ces enfants "sont nés" de deux hommes ou deux femmes, en l'inscrivant sur leur Livret de Famille ? Peut-on changer le Code Civil qui s'applique à TOUS, en niant la sexuation hommes-femmes et la parenté père-mère-enfant...? Cette minorité, qui s'installe dans le déni du réel, fait pression de façon agressive. Elle ose parler d'inégalité, à propos d'une situation qui résulte tout simplement de la nature de ses pratiques intimes et de ses choix personnels.

**"une société qui ne respecte pas ses enfants n'a pas d'avenir"**

Dans la vie, chacun doit assumer ses choix. Les enfants sont des êtres humains qui ont des Droits et qui ont droit au respect. Chaque enfant possède la moitié du patrimoine génétique de son père ET la moitié du patrimoine génétique de sa mère... C'est un fait ! J'en appelle au principe de précaution, avant de risquer de bouleverser de façon majeure et dangereuse les fondements de notre société. La différence sexuelle est une réalité, et la filiation est un pilier de l'identité humaine.

**"un papa + une maman, y'a pas mieux pour un enfant !"**

**"l'Amour pour tous = OUI , le projet de Mariage pour tous = NON"**

Venez manifester le 13 janvier 2013, à Paris.

**Arielle François**  
Mère de Famille  
Maire-adjointe de Compiègne

## OPPOSITION

### En route vers 2013

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous nous dirigeons doucement vers la fin de l'année 2012. Qui ne souhaiterait pas que la magie de Noël apporte une trêve à la morosité ambiante, qu'elle rende les médias plus optimistes en annonçant davantage de bonnes nouvelles, qu'elle ait le pouvoir de rendre le monde meilleur, qu'elle nous permette de mieux vivre ensemble en favorisant les liens intergénérationnels et en ne laissant personne sur le bord du chemin ?

C'est dans cet esprit, qu'au seuil d'une nouvelle année, nous adressons aux Compiégnois et aux Compiégnoises nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux ; vœux de solidarité, de générosité, d'espoir pour Compiègne, pour la France, pour l'humanité toute entière.

Puisse 2013 nous permettre ... "des rêves à n'en plus finir avec, comme disait Jacques Brel, l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns...". Ainsi, parmi les vœux que nous privilégions sur le plan national, nous citerons :

- le retour d'une croissance économique soutenable et la réussite du gouvernement pour le développement de l'emploi,
- la fin du cumul des mandats qui permettra de donner un sang neuf à notre démocratie,

- une refondation réussie de l'école, une école qui se construise dans sa diversité, en vue d'une promotion collective.

2013 sera aussi la dernière ligne droite avant les élections municipales de 2014. Nous aurons à cœur de défendre les dossiers qui sont importants à nos yeux. Et l'éducation et la formation des plus jeunes en est un.

Dans une période où beaucoup d'efforts sont demandés à tous, quelles sont les perspectives d'action au niveau de la commune ? Compiègne conserve beaucoup d'atouts mais aussi quelques handicaps. Quelques exemples : l'Université de Technologie, la première, est un élément très important pour Compiègne comme pour la Région. Irrigant le tissu économique et préparant l'avenir, son développement, ainsi que celui des autres établissements de formation et de recherche, doit être encouragé. L'Office des Sports de Compiègne, devenu Office des Sports de l'ARC, a montré qu'en se regroupant les clubs et associations sportives sont devenus une force d'animation qui va bien au-delà de leur mission première. Le mouvement sportif est l'un des acteurs du lien social dans le Compiégnois. Il en est de même pour la politique culturelle qui intègre, elle aussi, cette nécessaire

mise en réseau des équipements, des acteurs culturels et du tissu associatif, au service du plus grand nombre. Une petite parenthèse, pour dire que nous espérons voir, enfin, le projet de cinéma en Centre Ville, avec la restructuration des Dianes, aboutir en 2013 !

Les clivages n'ont pas disparu à Compiègne entre une population favorisée, voire très favorisée et une population qui vit difficilement, voire très difficilement. Le clivage géographique est flagrant et peu de choses ont été faites pour y remédier. L'accès à l'emploi des personnes les moins qualifiées est problématique ; le coût du logement et sa rareté éloignent beaucoup de jeunes vers des communes de plus en plus distantes de leur lieu de travail. Il est encore temps d'agir pour que, dans les futurs programmes, une offre plus diversifiée soit réalisée.

**Frédéric Pysson, Solange Dumay, Olivier Koval, Anne Serret, Michel Fumagalli, Théodora Goma-Ballou**  
Conseillers municipaux socialistes et écologistes

Le chômage continue d'augmenter. La hausse est de 10,6 % sur un an. Et ça s'accélère : il y aurait près de 1 500 chômeurs de plus chaque jour. Car les patrons continuent de licencier pour augmenter coûte que coûte leurs profits. La région de Compiègne est touchée de plein fouet. Après la fermeture de Continental, ce sont, entre autres, les entreprises sous-traitantes de l'automobile, comme Cie Automotive dont l'emploi est menacé. Et il n'y a pas plus d'embauche dans les services publics avec la fermeture d'hôpitaux, comme à Noyon. Face à cette catastrophe sociale, le gouvernement ne fait rien. Comme son prédécesseur de droite, il a décidé d'arroser le patronat licencieur en lui accordant 20 milliards d'allègements d'impôts, en plus de toutes les autres aides. Avec ces 20 milliards, les services publics pourraient pourtant immédiatement embaucher un million de travailleurs payés au SMIC.

**Jean-Marc Iskin**  
Conseiller municipal Lutte Ouvrière

# ACTUALITÉ

## S'informer pour rendre la ville accessible à tous



Une réunion d'information a permis de sensibiliser commerçants et artisans pour continuer à travailler sur le chemin de l'accessibilité.

Sortir de chez soi, prendre le bus pour aller emprunter un livre dans l'une des bibliothèques de la ville, puis effectuer quelques courses dans un magasin. Un programme du quotidien qui peut se transformer en parcours du combattant pour ceux qui sont atteints d'un handicap. La loi du 11 février 2005 est née pour faciliter la vie de ces derniers et dans cet esprit impose aux propriétaires de logements, aux responsables de la voirie et des espaces publics, aux entreprises de transport et aux établissements recevant du public de satisfaire aux normes d'accessibilité. Des normes qui devront être appliquées au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce sont en fait toutes les facettes de l'accessibilité qui sont prises en compte : aspects physique, intellectuel ou sensoriel, chacun devra être en mesure d'accéder librement aux lieux et services comme tout citoyen.

Tout cela ne se concrétise pas en un jour, et l'Agglomération de la Région de Compiègne, associée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise ont convié commerçants et artisans locaux et l'ensemble des partenaires concernés à une réunion d'information et d'échanges sur le sujet. D'entrée, le sénateur-maire Philippe Marini a souligné que parallèlement aux efforts réalisés par la collectivité depuis plusieurs années en matière de voirie et d'accès aux bâtiments communaux, commerçants et artisans sont directement concernés par le respect de ces normes d'accessibilité en conformité avec la loi de 2005. Ce qui impose qu'un grand nombre de difficultés doivent être vaincues, notamment dans le cadre de la ville ancienne.

La Fédération des associations commerciales de Compiègne et Pascal Boulaire, manager FISAC au sein de l'ARC, auront ainsi pour mission de porter "la bonne parole" auprès des commerçants et artisans. Il leur faudra convaincre ces professionnels qui sont certes pleinement conscients de l'intérêt général mais qui n'ont pas toujours la solution à la fois technique et financière pour réaliser la mise aux normes de leur établissement.

### Une aide technique et financière

En étroite liaison avec les services de l'ARC et la commission Accessibilité de la Ville de Compiègne à laquelle sont parties prenantes les associations de personnes handicapées, les chambres consulaires apporteront un accompagnement administratif et technique pour le montage des dossiers : diagnostic, formation, suivi de l'instruction des dossiers, montage des dossiers d'aides financières. A ce titre, le FISAC, fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce porté par l'ARC avec le co-financement de l'Etat, permettra d'accompagner sur le plan financier, les investissements nécessaires pour la mise en accessibilité de certains établissements recevant du public.

Une prise de conscience collective soulignée par Hubert Vernet, sous-préfet de Compiègne, pour qui il s'agit là d'un enjeu fort. Pour le représentant de l'Etat, bénéficier d'une cité accessible pour tous impose l'implication de tous.

Contact : Pascal Boulaire,  
tél. 03 44 40 76 28 ou 06 07 13 04 45. ■

## NOUVEAUX COMMERCES



Kiosque à biscuits La Pierre Qui Tourne - Place de l'ancien hôpital.



Rapid Croq' - 3 bis, rue Ferdinand-de-Lesseps - ZAC de Mercières.

## Philippe Marini, "Sénateur de l'année 2012"

Pour la 21<sup>ème</sup> année consécutive, le Trombinoscope a organisé le prix du "Politique de l'année" dont l'objet est de saluer l'action, le professionnalisme et le sens politique de personnalités s'étant particulièrement illustrées durant l'année écoulée.

Philippe Marini a donc été primé "Sénateur de l'année 2012", une distinction qui vient à point nommé puisque que le maire de Compiègne vient de fêter ses 25 ans à la tête de la Ville de Compiègne et ses 20 ans comme sénateur de l'Oise.

Le prix lui a été remis le 19 décembre dernier lors d'une réception dans les salons de l'hôtel de Lassay à Paris en présence du jury présidé par Arlette Chabot et composé de journalistes reconnus comme les principaux observateurs de la vie politique française, de nombreuses personnalités du monde politique et des médias d'opinion. ■



## Le haras accueille un champion d'attelage

Stéphane Chouzenoux est installé "en résidence" dans les murs du haras de Compiègne. Ce compétiteur déjà titré vise le podium en quatre chevaux lors des Jeux équestres qui se dérouleront à Caen en 2014.



Le Haras national de Compiègne accueille l'écurie d'attelage de haut niveau de Stéphane Chouzenoux.

Les pas des chevaux se font à nouveau entendre dans les murs du haras national de Compiègne, laissés vides par le départ des activités de cette institution.

Ces chevaux sont ceux qui composent l'attelage d'un véritable champion, Stéphane Chouzenoux, détenteur des titres de champion du monde 2002 d'attelage à un cheval et vice champion du monde 2011 à quatre chevaux.

Ce qui anime ce meneur de haut niveau, c'est la perspective d'une place sur le podium au cours des jeux équestres mondiaux qui se dérouleront à Caen en 2014.

"Deux ans, c'est un minimum pour être prêt" avoue Stéphane Chouzenoux qui dispose depuis son arrivée au haras compiégnais de conditions optimales pour s'entraîner. "C'est un site parfait pour l'attelage, on peut y travailler toute l'année, aussi bien dans les allées de la forêt toute proche que sur les carrières du terrain du Grand parc" confie le meneur que l'on peut rencontrer aux guides de son attelage plusieurs fois par semaine et le week-end. Installé en résidence au haras, cet équi-

page bénéficie du partenariat conclu avec la Fédération française d'équitation, l'Institut français du cheval et de l'équitation, les haras nationaux et la ville de Compiègne. "Tout cela forme une synergie forte qui vise à atteindre le haut niveau. La présence proche de l'Association régionale d'attelage de Picardie, la plus importante de France, se révèle source de motivation" rapporte Stéphane Chouzenoux.

Ainsi ce compétiteur déjà reconnu cultive ses atouts pour aborder au mieux les Jeux équestres de 2014. "Je vise clairement la plus haute marche du podium dans l'attelage à quatre chevaux" reconnaît Stéphane.

Autour de lui officient son groom Caroline, qui a elle aussi élu domicile au haras de Compiègne, et Joël Target, l'un des "anciens" de ce même établissement.

Dans les écuries on peut aussi croiser les chevaux Nirvana, Calin, Rocky, Corriano, Vatilas, Sylvester, Bellagio, Gold Madail, et Mathilda du Clos. ■

# VIE PRATIQUE

## Une fiscalité allégée

L'Agglomération de la Région de Compiègne a décidé pour l'année 2013 de faire des efforts conséquents pour baisser sa fiscalité et ne pas alourdir les charges des ménages.

L'ARC entend ainsi prendre trois mesures clés :

- **Baisser de manière significative sa surtaxe sur la vente d'eau aux communes** : de 0,255 euros à 0,135 euros le m<sup>3</sup>. Cette baisse est incitative pour les communes comme Compiègne qui achètent leur eau à l'ARC. Elles pourront répercuter cette baisse sur la facture d'eau envoyée aux ménages par le distributeur (Lyonnaise des eaux). Cet effort est permis par la baisse des besoins d'investissement, provisionnés les années précédentes. Il devrait permettre pour les ménages d'avoir un prix de l'eau inférieur à celui de 2011 et de compenser l'inflation et la hausse de la TVA sur une partie du prix de l'eau (5,5 % à 7 %). Le prix pour les ménages devrait avoisiner les 4,51 euros le m<sup>3</sup> au lieu de 4,69 euros en 2013. Pour un foyer de quatre personnes (soit une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par an), l'économie réalisée est d'environ 21,6 euros.
- **La redevance assainissement est, quant à elle, stabilisée**, malgré une hausse contractuelle, qui est absorbée par la collectivité.

- **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** avait baissé de 9 % à 8,55 % de 2005 à 2010. Elle devrait diminuer à nouveau en 2013 pour atteindre 7,5 %. Cette baisse importante est possible d'une part grâce à la réalisation d'investissements antérieurs (au centre de traitement principal Villers-Saint-Paul), aux bons résultats de l'appel d'offre de collecte et à la qualité du tri des habitants qui permet de réduire les coûts de traitement pour la collectivité.

Par exemple, pour un appartement de quatre pièces, rue de l'Oise à Compiègne, le montant de la TEOM devrait passer de 229 à 201 euros, soit une différence de 28 euros. Pour un appartement de deux pièces en centre-ville de Compiègne, la différence devrait être de l'ordre de 14 euros, soit une baisse de 12% du montant de la TEOM payée.

Les investissements réalisés antérieurement et la qualité du travail des services de l'ARC permettent d'avoir une marge de manœuvre budgétaire. Celle-ci profitera à la fiscalité des ménages. ■

## Un partenariat est signé en vue d'améliorer la gestion publique locale



Les objectifs fixés ont fait l'objet d'un engagement partenarial.

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, la Ville de Compiègne, la Direction départementale des finances publiques de l'Oise et la Trésorerie municipale du Centre des finances publiques de Compiègne ont décidé de s'engager dans une démarche volontariste, visant à renforcer la coopération de leurs services et à accroître l'effica-

cité des circuits comptables et financiers ainsi que le service rendu aux usagers.

Après avoir dressé un état de lieux et une réflexion sur la qualité d'exécution des missions communes, un certain nombre de besoins et d'attentes mutuelles ont été identifiés et des actions à mener ont été définies.

Quatre axes majeurs de progrès en matière de gestion publique locale ont ainsi été fixés :

- faciliter la vie de l'ordonnateur, en développant, en enrichissant et en dématérialisant les échanges,
- améliorer le service aux usagers : maîtriser les délais de paiement et améliorer les conditions de recouvrement en modernisant et en optimisant les chaînes de recettes et de dépenses,
- offrir une meilleure lisibilité aux décideurs en améliorant la qualité comptable,
- développer l'expertise financière au service des responsables de la collectivité. ■

## 8 % de la population de Compiègne seront recensés entre le 17 janvier et le 23 février 2013



Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Compiègne, le recensement se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de leur population.

Ainsi, à partir du jeudi 17 janvier 2013, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habi-

tuellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur récupérera les questionnaires une fois remplis.

Ceux-ci doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 23 février 2013.

Participer au recensement est une obligation légale. Toutes vos réponses sont absolument confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 03 44 40 72 00 ou sur [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr). ■

## Le site internet de la Ville de Compiègne adopte les QR Codes



Les QR Codes sont des symboles graphiques proches du code barre. Ils vous permettent, depuis votre smartphone ou

vos tablettes, un accès direct vers des pages du site internet de la Ville de Compiègne et de l'Agglomération compiégnaise, à partir de différents supports

(journaux municipaux, affiches,...). Ils apparaîtront également dans les prochains *Compiègne Notre Ville* pour compléter nos articles.

Leur utilisation nécessite le téléchargement d'une application gratuite sur votre smartphone.

Grâce à ces QR Codes, vous pouvez désormais obtenir des informations plus complètes sur tous les sujets qui vous intéressent. ■

## Collecte des déchets

### Décalage des collectes

- En raison des fêtes de fin d'année, la collecte du lundi 31 décembre est avancée d'une heure.

Ainsi pour l'habitat collectif, la collecte habituellement prévue à 16h aura lieu exceptionnellement à 15h.

Pour les pavillons de la zone 1, la collecte est avancée à 19h et pour le centre-ville, à 18h30.

- La collecte du mardi 1<sup>er</sup> janvier 2013 est reportée au mercredi 2 janvier 2013. Les horaires restent inchangés.

Pour Compiègne : La collecte des immeubles habituellement prévue le mardi à 16h aura lieu le mercredi à 16h.

Les pavillons habituellement collectés le mardi à 20h, le seront le mercredi à 20h.

Pour le quartier du Petit Margny, la collecte habituellement prévue le mardi matin à partir de 5h est décalée au mercredi à partir de 5h.

### Collecte des sapins de Noël

Pour le centre-ville et les zones 1 et 2, la ramassage aura lieu les lundis soirs, 7 et 14 janvier 2013.

Pour le Petit Margny, ramassage les mercredis matins, 9 et 16 janvier 2013.

Les sapins de couleur ou recouverts de neige sont à déposer en déchetterie. Aucun sapin ne sera collecté après ces dates. ■

## Les centres aérés de février

Du 18 février au 1<sup>er</sup> mars inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle rond-point de la Victoire
- Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire.

Les enfants y seront accueillis de 8h00 (7h00 pour les Centres Jeanne d'Arc et

Hersan) à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est **obligatoire en mairie**, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille. Rens. au 03 44 40 72 85. ■

## BRÈVES

### • Collectes de sang

Prochaines collectes : les mercredis 9 janvier et 6 février de 14h à 19h et les samedis 26 janvier et 23 février de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.

Les prélèvements en plasma se déroulent dans la salle annexe 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance, le deuxième mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h et de 14h à 16h sur rendez-vous. En février, les prélèvements auront exceptionnellement lieu le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

Rens. au 03 44 85 25 08.

### • Armée de l'air

L'armée de l'air offre, au travers du recrutement des militaires la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle. Rens. auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

### • Pharmacies de garde : 3237

### • Smur : 15

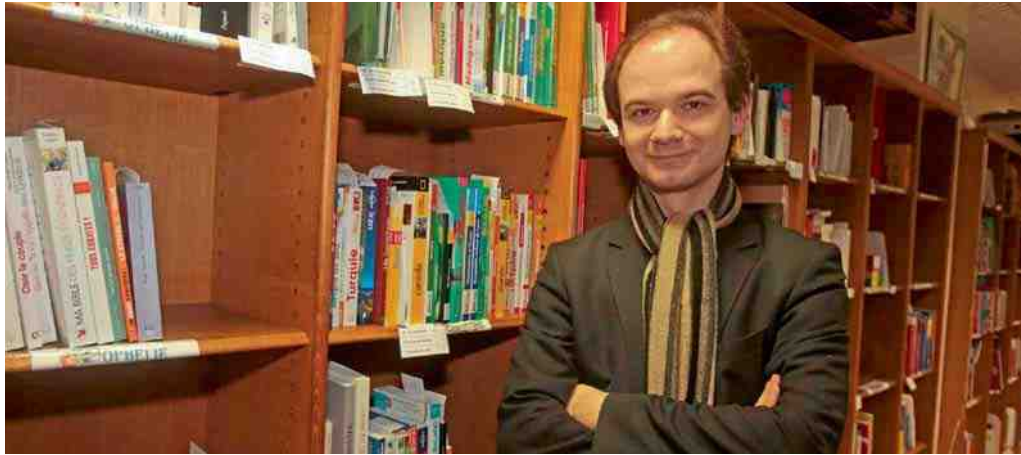
## Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

# CULTURE

## Le nouveau directeur des Bibliothèques veut surprendre

Vincent Haegele vient de s'installer à la direction des bibliothèques de la ville. Ce mulhousien souhaite "continuer à surprendre" tout en mettant l'accent sur l'apport des nouvelles technologies dans la découverte de ce monde des livres.



Vincent Haegele dirige les bibliothèques municipales. Il mise sur le développement du multimédia et l'ouverture à de nouveaux publics.

"J'avais vraiment envie de travailler ici. J'avais découvert la ville alors que j'étais en poste à l'Université de Picardie. J'ai donc immédiatement présenté ma candidature, d'autant que Compiègne me séduisait également beaucoup car je suis historien spécialiste du Premier empire et c'est pour moi passionnant de pouvoir

découvrir le Palais et ses secrets" confie Vincent Haegele. Il présente la ligne de conduite qu'il s'est donnée : "Il convient de ne pas oublier que nous avons la chance de disposer d'un véritable réseau de bibliothèques avec Bellicart, Mourichon et Saint-Corneille. Pour moi l'essentiel est de faire dialoguer le passé et le pré-

sent via les nouvelles technologies. Par exemple permettre de rendre accessibles les bibliothèques 24 heures sur 24, y compris pour la consultation des ouvrages anciens, cela bien sûr sans renoncer à l'accueil du public car les bibliothèques sont aussi des centres d'information. Education, recherche d'un emploi, études, loisirs, l'idée générale est de faire entrer le contenu des bibliothèques là où on ne l'attend pas".

Le nouveau directeur mise sur le plan de numérisation et le projet numérique lancés par la ville. "C'est certes un travail énorme mais cela va changer l'aspect visuel des bibliothèques et les doter d'outils formidables. On peut déjà communiquer par mail avec celles-ci et il est évident qu'internet permet d'accéder à la multiplicité de l'information. Nul besoin de savoir où l'on va et ce que l'on va trouver, c'est le plaisir de la découverte". Vincent Haegele fait référence à des "cabines d'autoformation", à des "fauteuils multimedia" ou au prêt de contenus audionumériques. "Pour

autant je souhaite m'inscrire dans la continuité des missions remplies par les bibliothèques, poursuivre ainsi les visites du cellier et de son fonds exceptionnel, les séances du livre pour bébé ou les par-rains de plume. Animations et rencontres demeurent au programme et la diversification également avec des genres comme la bande dessinée, la science-fiction, le Fantaisy, etc. Par ailleurs une réflexion est menée sur les liens entre les bibliothèques et les cyberbases de la ville".

Ni élitisme forcené ni culture au rabais. Vincent Haegele reste exigeant et veut s'ouvrir à tous les âges. "Il faut permettre au processus d'évolution des générations de se poursuivre sans pour autant sectoriser tout le monde. Ce qui compte, c'est l'éveil à la curiosité" insiste le nouveau directeur qui envisage par exemple de proposer des "pochettes surprise" qui permettront aux visiteurs de partir à la découverte de contenus et de supports qu'ils n'auraient pas pensé à emprunter de prime abord. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle  
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)  
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20  
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne  
www.compiègne.fr

MEUBLES • SALONS • LITÉRIES • DÉCORATIONS

# RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES  
DEPUIS 1946

A partir du **9 janvier 2013**

# SOLDÉS

jusqu'à **-50%**

**burov.**  
LE SENS DES VALEURS

**Stressless**

**ANDRÉ RENAULT**  
Faisons de la nuit votre meilleure amie

**hülsta**

**TEMPUR**

**GRANGE**  
LES MEUBLES DE FAMILLE

41 rue Notre-Dame de Bon Secours  
60200 Compiègne  
Tél. : 03 44 20 11 61 - [www.ruggeri.fr](http://www.ruggeri.fr)

**AMBULANCES DHINAUT**

**NOUVEAU**

**ZAC de Mercières  
6 chemin d'Armancourt  
60200 COMPIEGNE  
03 44 90 24 19**

Pour tout transport sanitaire 7j/7 - 24h/24

**NOUVEAU A COMPIEGNE !**

Une solution très économique :  
Mieux que [www.lentillesjetablesmoinscheres.com](http://www.lentillesjetablesmoinscheres.com)

**OPTIQUE TOURNANT, lance**  
[www.optique-tournant.com](http://www.optique-tournant.com)

Vous commandez 24h/24, vos lentilles sur la boutique en ligne d'OPTIQUE TOURNANT, vous venez ensuite chercher vos achats chez OPTIQUE TOURNANT 42, bis Rue de Paris (à côté de la Poste) 60200 COMPIEGNE

**OPTIQUE TOURNANT**  
COMPIEGNE

42 bis, rue de Paris - 60200 Compiègne  
Tél. : 03 44 20 13 36 - [www.optique-tournant.com](http://www.optique-tournant.com)

**OPTIQUE TOURNANT**  
COMPIEGNE